4

B.
Charles
Amand
Pottier

né le Dix huit Avril mil Sept quatre vingt quatorze du legitime marraige entre Amand Pottier laboureur & Marguerite d'entremont. Leparrain a été Charles Armand Babin aussi laboureur & la marraine Margue rite **Bel**iveau, de cet endroit qui ont declaré neSavore Signer, l'enfant avoit auparavant été ondoyé mais je n'ai pas eu de preuves suffisantes dela validité de l'ondoyement Sigogne$_{pret}$

+
B.
Pierre
Vincent
Beliveaux
1

L'an mil Sept censquatre vingt dix neuf le vingt de Juillet a été par moi soussigné baptisé Pierre Vincent né d'hier du legitime mariage entre Joseph Beliveau**x** laboureur & Marie-Cesite Bourque. le Parain a été Jean-Mandé Sigogne prêtre baptisant soussigné la maraine Angelique Bourque tante de l'enfantquiadeclaré neSavoir signer tous decet endroit. Sigogne$_{pretre}$

B.
Jean
Mius.
2
jaiquitté le cap Sable le 29 de Juillet &je suis revenu le 5 de Septembre
S

L'an mil sept cens quatre vingt dixneuf le vingt deux de Juillet a été par moi Soussigné baptisé Jean né de la veille du légitime marriage entre Joseph Mius laboureur & Marie-Venerante O'B**i**rd, tous deux du canton de Tousket; le parrain a été Jean-Baptiste Mius representé par François Gilis. la Marraine Nathalie Mius tante de l'enfant lepere present. tousontdecla-rés ne Savoir Signer excepté le representant du Parain.
francois Gillis Sigogne$_{pretre}$

B.
Euphrosyne
Suret.

Le sept de Juillet del'an mil Sept cens quatre vingt dix neuf leprétre soussigné ai supplié les cérémonies du baptême à Euphrojne née le 19 de 7bre de l'an mil sept cens quatre vingt dix Sept dulégitime mariage entre Pierre Suret et Marguerite Amirault laquelle avoit reçu le Baptême dans l'absence du prêtre par Pierre Mius. Le parain aété Athanase Suret, & laMaraine Euphrojne Duon. Le pere &la mere présens. tous sont de cette paroisse. lepere seul a signé les autres ne savent pas eécrire . pierre Suret Sigogne$_{pretre}$

B.
Simon
Suret
3

Le six de Septembre del'an mil Sept cens quatre vingt dix neuf aété par moi prêtre soussigné baptisé Simon né le quatre decemois du legitime mariage entre Pierre Suret & Marguerite Amireault Le parain a èté Jean-Mandé Sigogne prètre baptisant, la Maraine a été